

Paris, le 06 MARS 2017

# Appel à projets d'études stratégiques et prospectives

2017

Le ministère de l'intérieur propose un co-investissement pour la réalisation d'études stratégiques et prospectives en affaires intérieures et de sécurité.

Le Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur (CHEMI) pilote cet appel à projets pour le compte du Conseil de la stratégie et de la prospective, présidé par le ministre de l'intérieur, et du Comité des études, présidé par le secrétaire général du ministère de l'intérieur.

Cet appel à projets est destiné à co-financer des études et recherches d'intérêt ministériel.

Les projets de taille importante, relevant de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) ou des thèmes qui font déjà l'objet d'appel à projets émis par des directions du ministère de l'intérieur, ne sont pas concernés par cet appel à projets. Ainsi, les projets d'études concernant les flux migratoires, l'islam et la sécurité routière font l'objet d'appel à projets spécifiques pilotés respectivement par la direction générale des étrangers en France, la direction des libertés publiques et des affaires juridiques, et la délégation à la sécurité et à la circulation routières.

#### I) Les thèmes de l'appel à projets

Les sept thèmes d'études retenus par le Comité des études du ministère de l'intérieur pour 2017 sont les suivants.

#### Thème 1 : La gouvernance des territoires

La réforme régionale est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Une étude comparative entre les grandes régions et régions non fusionnées pourrait analyser l'impact de la réforme sur le positionnement du préfet de région, au sein de l'administration de l'Etat comme à l'égard de ses partenaires extérieurs.

Les capacités d'action du préfet de région au plan local, ses relations au niveau national, son image et les attentes qu'il suscite de la part des autres partenaires de l'Etat, dont les services

centraux et déconcentrés, les préfets de département, les exécutifs locaux et les acteurs économiques et sociaux, pourraient ainsi faire l'objet d'études.

Dans ce cadre, une attention particulière pourra être portée à l'utilisation des technologies numériques ainsi qu'à l'impact de la réforme sur la gouvernance des politiques de l'Etat, notamment en matière de sécurité civile et de sécurité publique.

### Thème 2 : La sécurité publique et la sécurité des flux

Les projets de recherche proposés devront s'inscrire dans les trois sujets suivants.

# > Approche économique de la sécurité

Face à l'absence d'étude de référence en matière d'approche économique de la sécurité, il apparaît important,

- d'une part, de mesurer précisément l'effort financier fourni par les acteurs publics en la matière. Les armées utilisent des normes de calcul pour chiffrer ce que représente l'effort de défense, en s'appuyant notamment sur des standards OTAN. Il n'existe pas en revanche de repères s'agissant de la sécurité intérieure, qui permettrait de mesurer l'importance de ces dépenses, l'évolution de cet effort dans le temps ou par rapport à d'autres pays se trouvant dans des situations comparables;
- d'autre part, de mettre en perspective l'impact de la délinquance sur l'économie, en termes de coûts directs et indirects. Le montant des gains générés par les activités criminelles pour les délinquants pourrait être également cerné, de manière à mesurer l'impact réel des saisies d'avoir criminels sur l'activité des délinquants.

#### > Liens entre prévention de proximité et évolution de la délinquance

Si la délinquance est aujourd'hui correctement mesurée à travers l'enregistrement des faits constatés par les forces de sécurité intérieure et les enquêtes de victimation, il n'en est pas de même de la délinquance évitée par les actions de prévention.

Cette situation ne permet pas d'éclairer le choix de l'allocation des moyens des forces de sécurité entre actions préventives et répressives.

L'étude proposée devra proposer une approche réaliste, permettant de mesurer l'impact sur le niveau de délinquance des actions de prévention menées par les forces de sécurité intérieure, agissant par leur présence sur le terrain, des contrôles et des actions de prévention ciblées comme celles menées par les référents sûreté ou les brigades de prévention de la délinquance juvénile, seules ou en partenariat. Elle devrait comporter des comparaisons internationales et aboutir sur une méthodologie et des outils réalistes, permettant de rationaliser une approche globale de la lutte contre la délinquance et l'insécurité.

### > Relation police/population

Le concours d'une équipe pluridisciplinaire d'universitaires ayant déjà une expérience de ces questions est souhaité. En s'appuyant sur des travaux à caractère scientifique déjà disponibles et en procédant aux enquêtes complémentaires indispensables, cette recherche aurait pour objectif de mesurer la perception des habitants, notamment les jeunes, face à la police, ainsi que le ressenti des policiers affectés à ces quartiers. Elle aurait aussi pour objet d'évaluer les initiatives prises depuis plusieurs années, au niveau national et local, pour améliorer l'association des usagers à la définition des politiques publiques de sécurité portées par le ministère de l'intérieur, et d'en tirer les enseignements utiles à des fins opérationnelles.

#### Thème 3 : Les enjeux de la sécurité civile

Les projets de recherche soumis au titre de ce thème devront permettre de réfléchir à l'adaptation des doctrines à la réalité des situations, aux réactions de la population face au caractère protéiforme des crises et à l'aspect juridique de la gestion de crise par l'Etat.

#### Thème 4 : La coopération internationale et européenne de sécurité

Les projets de recherche soumis devront permettre d'appuyer le ministère dans la gouvernance des approches collectives de la recherche, dans un cadre européen.

#### Thème 5 : La modernisation et la transformation numérique des organisations

La digitalisation des modes opératoires du ministère de l'intérieur progresse et mérite des analyses externes, y compris sur les plans du management et des modes de formation des cadres supérieurs et intermédiaires.

Ainsi, les projets de recherche soumis au titre de ce thème devront s'inscrire dans la transformation numérique du ministère de l'intérieur, en permettant d'approfondir sa connaissance des conséquences de la révolution numérique dans son organisation, et sur la relation qu'il entretient avec les collectivités, les usagers et les agents.

# Thème 6 : Les libertés publiques et la cyber sécurité

Seront valorisés les projets de recherche permettant d'approfondir la réflexion sur la sécurité des objets et des systèmes connectés ainsi que les services à développer dans le cadre de l'identité numérique.

#### Thème 7 : Transversalité des ressources humaines

Il s'agira d'étudier l'attractivité des métiers des cadres dirigeants du ministère de l'intérieur, leur adéquation aux enjeux de l'avenir identifiés et la gestion de leur post-carrière. Cette étude

doit permettre notamment de mieux cerner les attentes et les craintes des jeunes générations à l'égard du métier préfectoral ou de cadre dirigeant du ministère de l'intérieur et d'identifier, au-delà du socle non négociable des règles de vie et d'activité qui lui sont propres, les facteurs d'évolution de transformation et d'adaptation souhaitables ou possibles.

\*

Une attention particulière à la bonne articulation des sujets d'étude évoqués avec la production de certaines instances sera recherchée, notamment le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) pour les sujets quantitatifs liés à la délinquance, l'institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), l'inspection générale de l'administration (IGA) et l'inspection générale de la police nationale (IGPN) sur les sujets liés au rapport entre la police et la population, et encore l'inspection générale de l'administration (IGA) pour ses travaux d'appui à la gouvernance.

### II) Le calendrier de présentation et de sélection des projets

Les projets seront déployés entre avril et novembre 2017. Ces études doivent permettre de contribuer au processus de décision du cabinet du ministre, des directeurs généraux et directeurs du ministère de l'intérieur qui ont un calendrier décisionnel court.

A titre exceptionnel une prolongation pour une livraison sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2018 pourra être accordée.

En règle générale la production intellectuelle devra être livrée dans un délai de trois à six mois suivant l'accord de co-investissement.

Le processus de sélection comprend trois phases.

#### 1ère phase : La soumission du projet sous forme simplifiée.

Le projet est adressé au CHEMI par voie postale et par voie numérique. Tout acteur public ou privé français ou de l'Union Européenne est éligible.

Les centres de recherche dépendant du ministère de l'intérieur peuvent participer aux projets sélectionnés dans la mesure où ces derniers font l'objet de cofinancements extérieurs, et que l'objectif du fond d'investissement est atteint. Cet appel à projets vise prioritairement à renforcer les relations du ministère avec le monde de l'université et de la recherche, par des projets répondant aux priorités ministérielles, y compris celles des directions et des services du ministère ne disposant pas de centres d'études.

Les projets préciseront la méthode utilisée pour traiter les données analysées et les outils qui permettront de répondre aux sujets traités.

L'ouverture de l'appel à projets s'opère le mercredi 8 mars 2017 et la clôture le mercredi 12 avril 2017.

La publicité sur cet appel à projets est effectuée sur le site du ministère de l'intérieur, sur le site allchemi.eu, et relayé par le CNRS et une cinquantaine de partenaires (membres du Comité des études et du Conseil de la stratégie et de la prospective, centres de recherche, think tanks, centres universitaires...).

L'ensemble des projets fait l'objet d'une analyse associant la direction du CHEMI et des membres du Comité des études. Chaque direction générale du ministère de l'intérieur intéressée par le projet peut émettre un avis.

Les équipes portant les projets intéressant le ministère de l'intérieur peuvent être rencontrées pour une audition et une discussion. Le directeur du CHEMI peut désigner un expert pour procéder à l'analyse détaillée du projet. Cet expert livre son avis dans un délai de 15 jours à un mois. Une réunion de jury de classement des projets se tiendra début mai.

# 2ème phase : Sélection par le « Comité des études »

Le Comité des études présidé par le secrétaire général du ministère de l'intérieur procède à la sélection des projets retenus pour l'appel à projets de 2017. Les consultations du Comité des études peuvent s'effectuer de manière numérique ou en présentiel.

Les résultats de la sélection des projets retenus pour 2017 par le Comité des études sont arrêtés le **lundi 15 mai 2017**.

Le CHEMI ou la direction en charge du pilotage et du suivi de l'étude procède à la négociation finale de l'accord de co-investissement ou à la rédaction de la lettre de commande ou de la convention.

La notification intervient dans un délai court pour permettre le démarrage de la production et contribuer à une livraison respectant l'objectif de trois à six mois.

Les projets présentant un intérêt manifeste pour le ministère de l'intérieur mais n'ayant pas réuni l'ensemble des pièces nécessaires, ou qui dépassent le niveau budgétaire de cet appel à projets, sont conservés pour d'éventuels appels à projets ultérieurs.

# 3ème phase : La production et livraison de l'étude

Les travaux doivent être rédigés en langue française avec un résumé court en langue anglaise.

Le format normal de livraison sera une étude d'une quarantaine de pages, enrichie par des annexes ne dépassant pas 100 pages. L'étude comprendra une partie graphique avec des schémas, des cartes ou des diagrammes visualisant des données, des tendances stratégiques, des flux ou des options de politiques publiques. Les productions devront si possible déboucher sur des recommandations voire des plans d'action.

La lettre de commande ou la convention, compte tenu des échanges avec le producteur de l'étude, peuvent préciser un format différent et adapté à la thématique ou aux spécificités du sujet.

Un comité, présidé par le directeur du CHEMI, un directeur du ministère de l'intérieur ou un inspecteur général de l'administration procédera à l'évaluation et à la réception des travaux. Lorsque les travaux sont conformes à l'accord ou à la lettre de commande, ce comité valide la livraison. A défaut il prend toute mesure pour obtenir une livraison correspondante à la commande.

Chaque projet validé fera l'objet d'un rapport remis au ministre de l'intérieur.

La période de livraison de la majorité des travaux s'opère en octobre-novembre 2017.

Lorsque le rendu d'étude est validé par le CHEMI, la livraison finale s'opère en 20 exemplaires papier et une version numérique.

# 4ème phase: La valorisation des travaux

La lettre de commande ou convention détermine les conditions de valorisation des travaux. En règle générale les travaux font l'objet d'une large diffusion aux directions du ministère de l'intérieur et l'équipe de recherche ou le partenaire pourra également les exploiter avec une diffusion des résultats.

Lorsque les impératifs de sécurité ou la spécificité des travaux le justifient, les études pourront devoir garder un caractère confidentiel. La copropriété des études pourra aussi exister pour des travaux ayant fait l'objet de financements partenariaux.

Une synthèse des études et travaux sera mise en ligne sur la plateforme du Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur, <u>www.allchemi.eu</u>.

# III) <u>Données financières</u>

Un projet sera financé ou co-financé à hauteur de 15 000 euros à 50 000 euros TTC. La convention ou la lettre de commande précisent le montant et les modalités de paiement.

Le CHEMI est chargé du suivi et de la mise en œuvre de cet appel à projet. Il pourra faire appel autant que de besoin à la Direction de l'Evaluation de la Performance et des Affaires Financières et Immobilières (DEPAFI) s'agissant du respect des processus financiers applicables.

En 2017, compte tenu du montant du fonds d'investissement en études stratégiques et prospectives (FIESP) de 300 000 €, la sélection devrait s'opérer avec une dizaine de projets utiles au ministère de l'intérieur.

Denis ROBIN